



Séance de la CLDR

Mardi 29.09.22, maison de village de Signeulx



Participants (21) :

Membres de la CLDR

18 personnes (Voir liste en pièce jointe)

Dont, pour le Collège de Musson: Daniel GUEBELS (Echevin DR), Anne-Marie GOEURY (présidente CPAS)

Invités

FRW : Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

Bureau IMPACT : Mary GENATZY (Auteur de programme)

INTRODUCTION

Suite au mot d'accueil du président de la CLDR, Daniel Guebels, la FRW présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Où en sommes-nous?
2. Bilan des GT et de la consultation numérique
3. Présentation d'une esquisse de stratégie par l'auteur de programme
4. Processus de priorisation des projets par la CLDR
5. Divers : enquête FRW

Approbation compte-rendu de la séance précédente

Le PV de la réunion du 10/05/2022 portant sur le diagnostic partagé est approuvé sans remarque par la CLDR.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les grandes étapes d'élaboration d'un PCDR sont remémorées.



La CLDR se réunit pour la 4^{ème} fois en séance plénière

1. 16/03/2022 : mise en place
2. 29/03/2022 : dynamiques villageoises
3. 10/05/2022 : diagnostic partagé
4. 29/09/2022 : stratégie et objectifs de développement

- ⇒ Suite au travail sur les éléments de diagnostic partagé et aux groupes de travail thématiques, nous entamons la phase de travail sur les projets en tant que tel.
- ⇒ Ce travail nécessitera tout d'abord la sélection et la définition d'un ordre de priorité dans les projets (priorisation).
- ⇒ Il s'agira ensuite de préciser les projets lors de séances de travail spécifiques (GT « projets ») afin d'aboutir à des fiches-projets plus complètes.

BILAN DES GT ET DE LA CONSULTATION NUMERIQUE

1. Groupes de travail thématiques

5 séances thématiques ont été organisées par la CLDR sur base des questions centrales et enjeux identifiés par l'auteur de programme :

1. **Vie associative, sportive et culturelle** : 24 participants, dont 15 membres CLDR, 9 représentants associations
2. **Tourisme, identité, patrimoine** : 17 participants, dont 10 membres CLDR et 7 acteurs locaux
3. **Ressources naturelles locales** : 18 participants, dont 10 membres de la CLDR et 8 acteurs locaux
4. **Vie quotidienne** : santé, services, emploi, commerces : 18 participants, 11 CLDR, 7 acteurs
5. **Cadre de vie, AT, mobilité, logement** : 16 participants, 9 CLDR-CCATM et 7 acteurs locaux

- ⇒ Près de 100 participants au total ! Implication de 39 acteurs locaux différents

Résultats des GT

Enjeux :

- » Ils ont permis d'organiser la réflexion et ont été approfondis.
- » Cela a permis à l'auteur de proposer une stratégie.

Pistes de projet :

- » Les pistes existantes ont été analysées, de nouvelles ont été proposées.
- » L'ensemble a été regroupés en une cinquantaine de projets « concrets » et soumis à l'avis du grand public via la plateforme numérique.

Pour rappel, les comptes-rendus des GT sont accessibles sur le site internet de l'ODR.

2. Consultation numérique

Les pistes de projets ont été, à l'issue des GT, placée sur une plateforme de consultation numérique en ligne (du 11 juillet au 16 septembre 2022).



Pour rappel, les objectifs étaient les suivants :

- » Toucher une plus grande partie de la population (représentativité)
- » Etayer les idées déjà proposées lors des info-consultations et des groupes thématiques.
- » Aider à prioriser les futurs projets : Système de votes et commentaires pour « prendre le pouls ». Néanmoins, les projets ayant le plus de votes positifs ne seront pas pour autant forcément repris/mis en priorité 1. En effet, d'autres considérations devront également rentrer en ligne de compte (voir plus loin).

Les habitants de la commune, conviés via le bulletin communal (toutes-boîtes), des affiches et la presse (TV lux, radio contact, vivacité, Avenir du Luxembourg, Meuse), étaient invités à s'inscrire sur le site www.participation.frw.be. NB : les participants des phases précédentes ont également été contactés par mail.

Sur le site, les projets étaient présentés par thématiques, avec une illustration et une description rédigée par la FRW sur base de l'ensemble des informations collectées durant les étapes de consultation préalables.

Les participants pouvaient marquer leur soutien ou non aux divers projets via des « likes » ou « dislikes ». Ils pouvaient également apporter des compléments d'infos, des remarques ou suggestions. Ils pouvaient également ajouter librement des propositions de projets supplémentaires.

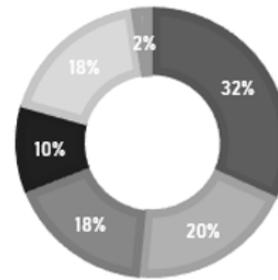
Analyse de la participation

- ⇒ Sur les 126 participants, 60% étaient des femmes.
- ⇒ Les habitants de Willancourt ont été les plus nombreux à participer (7%).
- ⇒ 75% des participants ont moins de 50 ans.
- ⇒ 13 membres de CLDR (sur 36) ont participé à la plateforme.



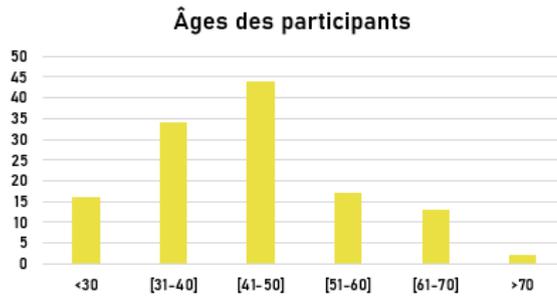
RÉSULTATS

Participants par village				
MUSSON	40	32%	1863	2%
MUSSY-LA-VILLE	25	20%	1181	2%
BARANZY	22	17%	733	3%
SIGNEULX	13	10%	551	2%
WILLANCOURT - GENNEVAUX	23	18%	329	7%
AUTRES	3	2%		
total	126		4657	



126

H	F
50	76
40%	60%

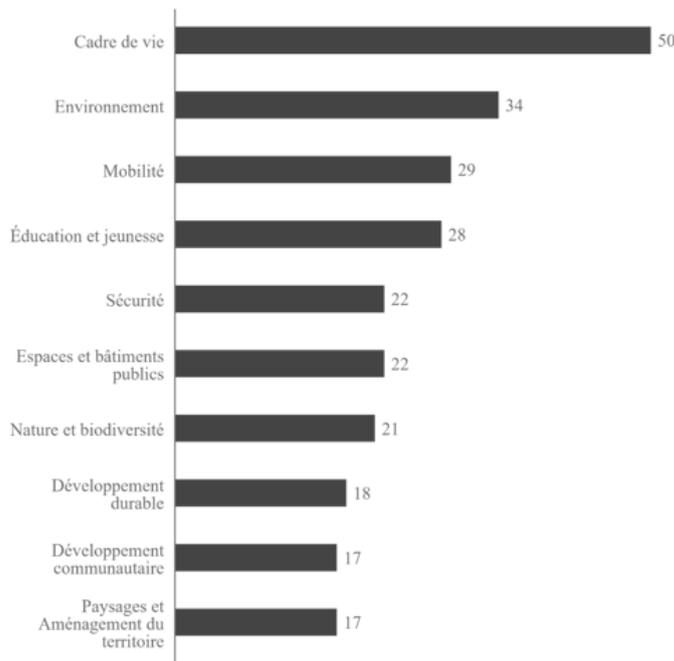


MEMBRES CLDR

13 / 36
10%
36%



- ⇒ 48 projets avaient été présentés sur la plateforme.
- ⇒ 5 projets ont été ajoutés par les participants.
- ⇒ Les thématiques qui ont suscité le plus de commentaires sont le cadre de vie, l'environnement et la mobilité :



48 projets

+5



1543 votes

1448 + | 95 -

84 commentaires



Les thématiques qui ont suscité le plus de votes sont :

- ⇒ La mobilité (développement des voies lentes et sécurité routière)
- ⇒ Les produits locaux
- ⇒ La jeunesse
- ⇒ Le vivre ensemble (espaces de convivialité et actions de cohésion)
- ⇒ L'environnement

À contrario, les thématiques les moins plébiscitées sont celles de :

- ⇒ L'économie locale (soutien matériel et/ou immatériel, lieu de coworking, ...)
- ⇒ Le logement

En conclusion

Le nombre de participants peut paraître décevant, mais d'autres aspects sont à prendre en compte dans l'évaluation de la plateforme :

- ⇒ Les différents objectifs ont été atteints :
 - Représentativité : un public différent des consultations villageoises et groupes de travail thématique a été touché.
 - Approfondissement des projets : les participants ont émis de nombreux commentaires. Ceux-ci permettront de compléter les premiers éléments des futures fiches projets du PCDR (localisation, besoins, précisions, ...)
 - Priorisation : les votes sont une indication pour aider à la priorisation des projets, sachant que d'autres critères entreront en ligne de compte.
- ⇒ La plateforme a permis également de tenir informé les habitants des suites des consultations/ groupes de travail thématiques et de donner plus de visibilité à l'ODR.
- ⇒ Il s'agit d'une étape de travail dans un processus long et complexe. Une seconde consultation numérique pourrait être envisagée au stade des « GT projets » si besoin. Dans ce cas, un travail sur la communication, en partenariat avec la CLDR, pourrait se faire.

Réactions de la CLDR

- » Il est regrettable que la commune n'ait pas fait parvenir un toutes-boîtes spécifique plutôt que de l'intégrer dans le bulletin communal
- » Vu le taux de participation faible, on peut se demander si la méthode est la bonne. L'idéal serait de rencontrer les gens en porte à porte.
- » Ce résultat est malheureusement à l'image de ce que l'on constate habituellement sur Musson en terme de participation citoyenne (ex : opération village propre)
- » La CLDR semble s'être peu mobilisée (1/3 seulement des membres).

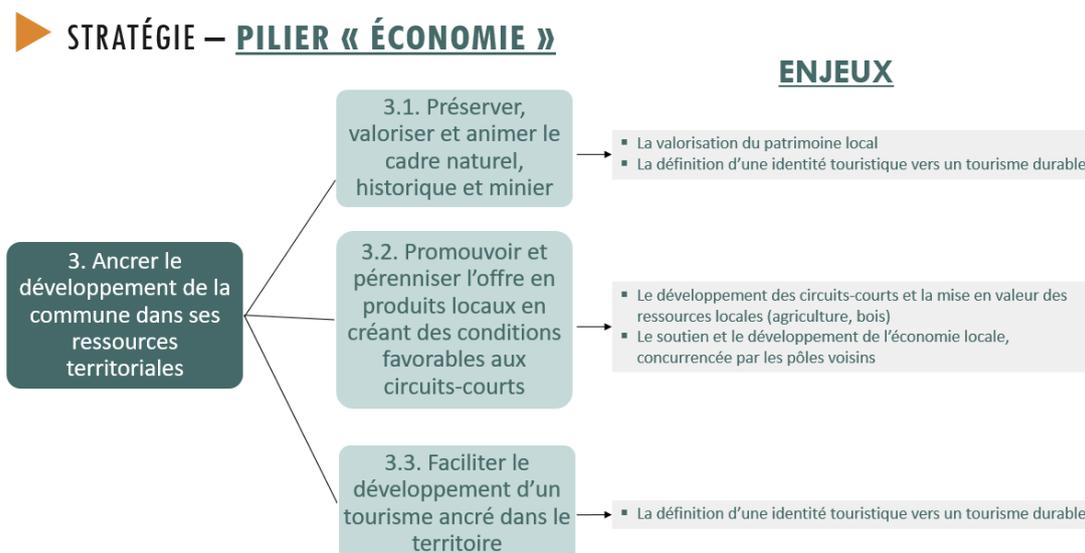
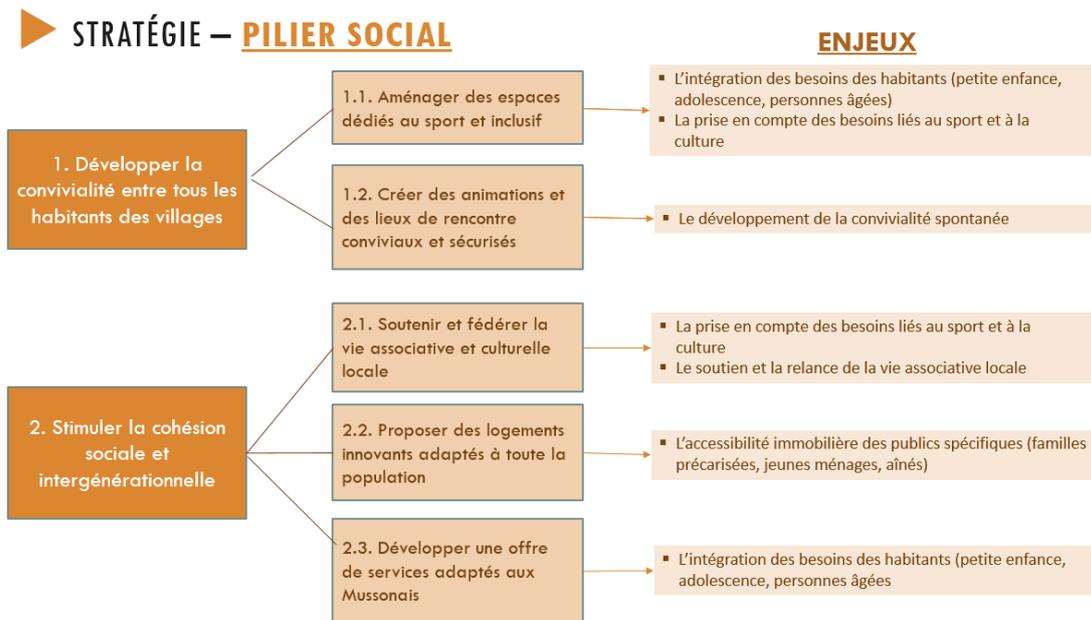
La FRW et la Commune expriment leur accord avec ces remarques. Il est rappelé que cette phase de consultation était organisée pour ouvrir le panel et permettre une expression supplémentaire. La procédure habituelle se passe d'ailleurs de cette démarche (qui a tendance toutefois à se généraliser suite à la situation Covid). Les résultats engrangés, s'ils n'atteignent pas les espoirs de chacun, répondent à l'objectif initial. Nous disposons effectivement d'une évaluation de l'importance que donnent les habitants aux différents projets, faisant apparaître par une expression subjective les différents projets fédérateurs, les « coups de cœur » de la population. Il est à retenir que lors du lancement d'une plateforme, un toutes-boîtes spécifique est à favoriser et que le processus de bouche-à-oreille doit être renforcé (rôle relais des membres de la CLDR notamment).



PRESENTATION DE LA STRATEGIE PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME

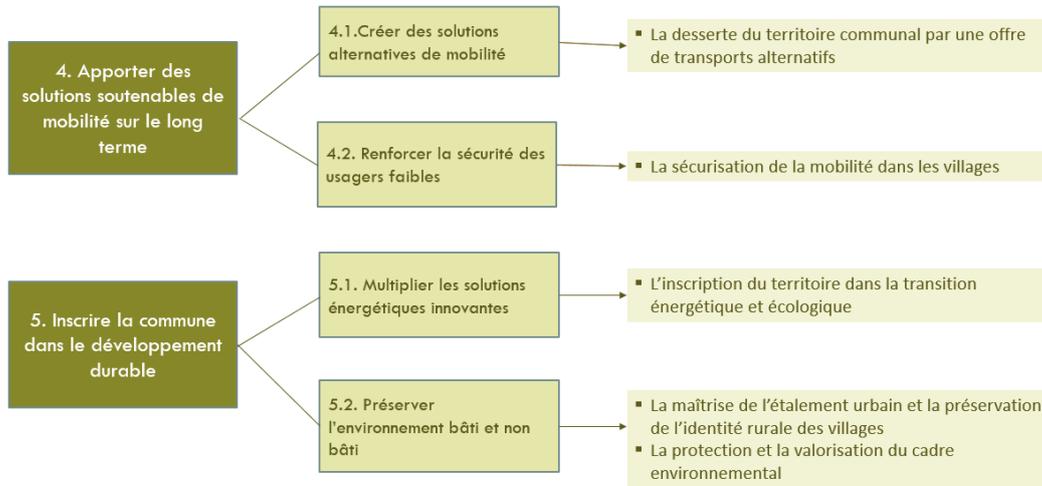
Elaborer un PCDR est une réflexion d'ordre stratégique. Dès l'analyse du territoire au départ, sont identifiés des premiers enjeux. Ceux-ci sont précisés sur base du diagnostic partagé et sont à la base de l'organisation des groupes de travail thématiques. Suite au GT thématiques, l'auteur est à même de proposer une esquisse d'arbre stratégique doté d'objectifs stratégiques et opérationnels.

Les objectifs ont été répartis au sein des 3 piliers du développement durable :



► STRATÉGIE – PILIER ENVIRONNEMENT

ENJEUX



Vision synthétique

Piliers du développement durable	Pilier social	Pilier économique	Pilier environnemental
Objectifs stratégiques	1. Développer la convivialité entre tous les habitants des villages	3. Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales	4. Apporter des solutions soutenables de mobilité sur le long terme
Objectifs opérationnels	1.1. Aménager des espaces dédiés au sport et inclusifs 1.2. Créer des animations et des lieux de rencontre conviviaux et sécurisés	3.1. Préserver, valoriser et animer le cadre naturel, historique et minier 3.2. Promouvoir et pérenniser l'offre en produits locaux en créant des conditions favorables au développement des circuits-courts 3.3. Faciliter le développement d'un tourisme ancré dans le territoire	4.1. Créer des solutions alternatives de mobilité 4.2. Renforcer la sécurité des usagers faibles
Objectifs stratégiques	2. Stimuler la cohésion sociale et intergénérationnelle		5. Inscrire la commune dans le développement durable
Objectifs opérationnels	2.1. Soutenir et fédérer la vie associative et culturelle locale 2.2. Proposer des logements innovants et adaptés à toute la population 2.3. Développer une offre de services adaptés aux besoins des Mussonnais		5.1. Multiplier les solutions énergétiques innovantes 5.2. Préserver l'environnement bâti et non bâti
Objectif transversal	Communication 2.35		

Avis et réactions de la CLDR

- » Dans l'ensemble, la CLDR retrouve les éléments importants du diagnostic et enjeux préalablement définis lors du diagnostic partagé et des groupes de travail thématiques. Cela correspond au territoire.
- » Néanmoins, celles-ci restent « trop » générale. Il est proposé de l'enrichir avec des éléments permettant d'identifier les spécificités locales (exemple : patrimoine minier).
- » La CLDR souhaiterait que la stratégie s'élabore autour « d'axes » (cohésion, ressources et environnement) et non des 3 piliers du DD.
- » Les deux objectifs du pilier social, sont très similaires. La CLDR souhaiterait que ceux-ci puissent être adaptés.

- » La CLDR souhaite pouvoir analyser chaque objectif à la lumière des projets qui sont proposés pour y répondre. A cette fin, elle demande de disposer d'une version « tableau » de la stratégie et des projets se référant à chaque objectif.
- » Autres :
 - › Le terme « communication 2.35 » peut ne pas être compris de tous. La CLDR préfère la dénomination « communication multigénérationnelle ».
 - › La notion d'aménagement du territoire n'est pas assez perceptible (en lien avec l'objectif opérationnel 5.2)
 - › La CLDR souhaiterait que la dimension culturelle soit plus présente (« Aménager des espaces dédiés au sport et inclusif » >>> également espaces culturels/multiservices)
 - › Pour l'objectif 4.2, il ne s'agit pas uniquement des « usagers faibles ».

Sous réserve de la prise en compte des remarques susmentionnées, la CLDR approuve l'ébauche de stratégie présentée par l'Auteur comme base de travail pour la suite.

PROCESSUS DE PRIORISATION DES PROJETS PAR LA CLDR

1. Quelle programmation ?

Parmi les pistes issues des différentes étapes de consultation, toutes ne seront pas reprises dans la programmation du PCDR.

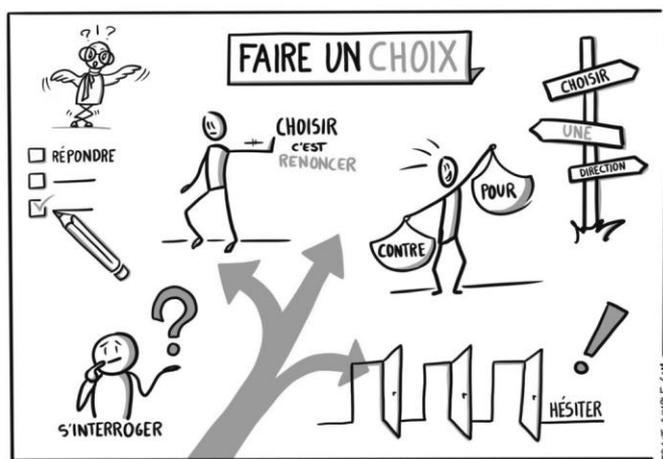
1. Tout d'abord, afin de gagner en clarté, certaines pistes feront l'objet de **regroupements**.
2. Ensuite, certaines pistes, bien qu'estimées utiles, ne feront pas l'objet d'une fiche-projet :
 - ⇒ Les projets d'ores et déjà en cours (la plupart constitueront ce que l'on appelle le « lot 0 » du PCDR)
 - ⇒ Les doléances diverses et projets qui concernent plutôt la gestion communale courante (difficilement incluables dans un nouveau projet de territoire). C'est le cas des projets d'infrastructures repris au plan triennal des travaux subsidiés.
3. Enfin, il se peut que certains projets soient écartés (projets qui se montrent non adaptés ou non réalisables, ou ne dépendant pas de la maîtrise communale).

Exemples concrets :

- Projets du lot 0 (projets en cours ou réalisés durant la période d'élaboration) :
 - Création d'une maison multiservices intergénérationnelle
 - Création d'une maison médicale
 - Engagement d'un éducateur social
 - Création d'une plaine de jeux à Signeux
 - Autostop organisé
 - Création de zones de stationnements dans les endroits stratégiques
 - ...
- Projets qui concernent la gestion communale courante
 - Projets de voiries
 - Ajouts de poubelles, de bacs à fleurs

- Accompagnement des développements scolaires
- Amélioration d'espaces de convivialité existants
- Favoriser la rencontre des aînés qui louent les maisonnettes personnes âgées
- Création d'une zone de stationnement pour semi-remorques à Mussy
- ...

⇒ Ces projets ne sont pas pour autant oubliés et font l'objet d'un suivi par la Commune.



La CLDR et la Commune seront dès lors amenés à faire des choix, dans l'objectif de proposer une programmation de projets réaliste et cohérente.

La programmation d'un PCDR comprend généralement une trentaine de projets à répartir en 3 lots :

1. **Lot 1** : projets à réaliser dans les 3 ans. Fiche projet complète
2. **Lot 2** : projets à réaliser entre 3 et 6 ans. Fiche projet simplifiée
3. **Lot 3** : projets à réaliser entre 6 et 10 ans. Fiche projet sommaire

Les 3 lots se doivent d'être équilibrés :

- › Entre projets globaux et projets orientés (avec équilibre entre les différents villages)
- › Financièrement (poids financier pour la commune, capacité d'accès aux subsides)
- › Entre projets matériels et immatériels



Question- réactions CLDR

- ⇒ Pourquoi 30 projets seulement ? Il s'agit d'une valeur indicative. Le nombre de projet peut être plus élevé mais l'ensemble doit rester réalisable en 10 ans. Le lot 3 pourra contenir plus de fiches que les autres lots.
- ⇒ Qu'est-ce que le projet d'Autostop organisé ? C'est un projet transcommunal visant à mettre en place un système de covoiturage courte distance de manière sécuritaire. Il rassemble les communes de Musson, Aubange, Rouvroy, Meix-devant-Virton, Saint-Léger, Tintigny, Etalle, Messancy, Attert et Arlon. L'assemblée générale constitutive de l'asbl pluri-communale chargée de développer ce projet aura lieu le 17 octobre.



- ⇒ Un membre de CLDR attire l'attention de la Commune sur les problèmes actuels de transports scolaires (manque de chauffeur de bus). Si le problème persiste, il serait nécessaire de développer une offre de transport provisoire (par exemple via la camionnette de la commune) et sécurisé (assurances).

2. Critères pour objectiver les choix

Il est important, pour faire les bons choix, de prendre en considération différents éléments, qui deviendront nos critères d'analyse.

Avis préalable de la CLDR

La CLDR est questionnée quant aux critères qu'elle estime importants pour évaluer les pistes.

Différents éléments à prendre en compte pour la priorisation sont énoncés :

- ⇒ Réalisable rapidement (Maturité du projet, faisabilité technique et financière)
- ⇒ Importance pour le village | la commune
- ⇒ Retour sur investissement | Efficience : projets facilement réalisables qui peuvent apporter un retour ou un bénéfice rapide pour un investissement limité.
- ⇒ Équilibre entre les villages
- ⇒ Votes de la plateforme
- ⇒ Rentabilité : certains projets qui génèrent des revenus peuvent permettre de financer des projets plus coûteux et non « rentables ».
- ⇒ Notion de « risque »

Présentation des critères habituels



Clarté

Cerne-t-on bien les contours du projet? Sa description est-elle suffisamment précise? Se distingue-t-il d'une belle intention? Des partenaires et porteurs sont-ils pressentis?



Pertinence

Le projet répond-t-il aux objectifs de la stratégie?



Importance

Le projet est-il fédérateur? Concerne-t-il un maximum d'habitants? Rencontre-t-il des besoins estimés prioritaires? A-t-il un effet levier pour le développement local?



Faisabilité

Projet est-il réalisable? Le projet est-il adapté à l'échelle du territoire? La Commune est-elle en mesure de le mettre en œuvre? Quel est son état d'avancement (bénéficie-t-il déjà d'avancées significatives? Une localisation est-elle identifiée? Quel sera son impact financier?



3. Cahier de projets et programme de travail

Suite aux différentes consultations (villageoises, rencontres et groupes de travail thématiques, plateforme de consultation numérique), l'Auteur en collaboration avec la FRW et la Commune réalisera un premier cahier de projets.

Le cahier de projet reprend, pour l'ensemble des projets identifiés :

- › Les éléments de description et de justification apportés lors des GT et sur la plateforme
- › Une première indication quant à la réponse du projet vis-à-vis des critères d'objectivation
 - * **Clarté** : description plus ou moins fine du projet (précisions bienvenues)
 - * **Pertinence** : objectifs de la stratégie rencontrés
 - * **Importance** : nombre de like de la plateforme
 - * **Faisabilité** : indication du poids financier estimé, d'éléments significatifs pour la mise en œuvre du projet et de freins identifiés.
- › D'éventuelles questions à éclaircir sur le projet

Lors des deux prochaines réunions de CLDR, un travail sera fait à partir de celui-ci sur :

1. Le choix et l'approfondissement des projets (réunion du 19 octobre)
2. La priorisation des projets (réunion du 24 novembre)

Suites à ces deux réunions, des groupes de travail « projets » pour l'approfondissement des projets prioritaires seront organisés début 2023. Ceux-ci pourront se faire notamment avec des visites de terrain spécifiques et l'apport d'experts/usagers invités.

DIVERS : ENQUETE FRW

Contexte

Dans le cadre de la convention cadre (FRW) avec la Région wallonne, une enquête de satisfaction sur le travail d'accompagnement des agents de la FRW est actuellement en cours. Celle-ci sera soumise aux participants lors de chaque réunion durant une période de 6 mois.

L'enquête est brève et anonyme. Elle porte exclusivement sur le travail de la FRW (et non sur la politique wallonne de développement rural). Les résultats seront présentés de manière globale, à l'échelle de tout le territoire des communes accompagnées en OD

Votre avis est important

CLDR

Etes-vous un/e mandataire ?

- oui
 non

Par rapport à l'animation de la réunion par les agents de la Fondation Rurale de Wallonie, vous êtes...

- Très satisfait/e
 Satisfait/e
 Ni satisfait/e ni insatisfait/e
 Insatisfait/e
 Très insatisfait/e
 Sans avis

Quelle en est la raison principale ?



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUIVRE
Agents de développement

Opération de
Développement
Rural

MUSSON 2035



ANNEXE

LISTE DE PRÉSENCE 29/09/2022

Participants (18)

	Nom	Prénom	Village
M.	ARNOULD	François	Musson
M.	BERTHOLET	Alain	Musson
Mme	BETSGEN	Christophe	Mussy-la-Ville
M.	BIGOT	François	Mussy-la-Ville
M.	CAILTEUX	Jean-Jacques	Willancourt
Mme	GERAERTS	Laura	Signeux
Mme	GERARD	Muriel	Baranzy
Mme	GOEURY	Anne-Marie	Musson
M.	GUEBELS	Daniel	Musson
M.	HILGER	Gregory	Willancourt
M.	LAMBERT	Claude	Musson
Mme	LEWYLLIE	Valérie	Musson
Mme	MAQUA	Caroline	Willancourt
M.	MAQUET	Jacques	Baranzy
M.	NOBEN	Rudolf	Musson
Mme	RENAUT	Jenny	Baranzy
M.	VAN DE WOESTYNE	Georges	Mussy-la-Ville
M.	WEBER	André	Signeux

Excusés (12)

	Nom	Prénom	Village
Mme	BERTRAND	Corinne	Baranzy
Mme	DAXBEK	Anaïs	Mussy-la-Ville
Mme	GUILLAUME	Sylvie	Signeux
M.	HAUSMAN	Geoffrey	Baranzy
M.	HENRION	Marc	Musson
M.	JACQUEMIN	Daniel	Signeux



Mme	PISSEL	Nathalie	Baranzy
M.	ROSSIGNON	Jean-Paul	Musson
M.	THERER	Vincent	Mussy-la-Ville
M.	TREBOSEN	Bernard	Mussy-la-Ville
M.	UGHI	Carlo	Commune de Musson
Mme	VITULANO	Maria	Musson

Invités (3)

	Nom	Prénom	Organisme
Mme	DESCAMPS	Clémentine	FRW
M.	LECUIVRE	Nicolas	FRW
Mme	GENATZY	Mary	Bureau IMPACT

